

Mesnil-sur-l'Étrée

Bulletin municipal 2013



NUMÉROS UTILES DE LA COMMUNE

Accueil	02 37 64 90 00
Fax	02 37 64 90 01
E-mail	mairie-de-mesnillestree@orange.fr
Portable des élus	06 98 37 90 00
École primaire Gutenberg	02 37 82 97 05
La poste (ouverture du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00)	02 37 82 90 12

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- lundi de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- samedi de 9 h 00 à 11 h 00.

Ouverture de la bibliothèque : le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 (hors vacances scolaires). Vous y trouverez albums, BD, et romans pour enfants et adultes.

LOCATION DU FOYER COMMUNAL

Tarifs communaux de septembre 2012 à juin 2013
(pas de location en juillet et août)

Pour les habitants de la commune :

- forfait week-end (ensemble du foyer)300 €
- une journée en semaine150 €
- chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} avril (week-end)40 €
- chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} avril (journée)..... 20 €
- caution500 €

Location de matériel :

- tables3 €
- chaises1 €
- caution50 €

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

- Cantine3 €
- Garderie exceptionnelle4 €
- Garderie demi-tarif6 €
- Garderie plein tarif12 €

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Florence Le Clézio : secrétaire de mairie
Cindy Delaye : adjoint administratif

PERSONNEL DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Personnel communal :

Catherine Ardilio, Corinne Bonnegent, Patricia Feisthauer, Chantal Le Clézio, Stéphanie Leroy, Chantal Verger

SERVICES TECHNIQUES

Laurent Dupas, Louis Liget, Salvatore Mirante

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Marguerite reçoit en mairie, le troisième mercredi de chaque mois, sur rendez-vous de 14 h 30 à 17 h 00 hors période scolaire. Tél. : 02 32 58 14 90.

Sur la page de couverture,
avez-vous reconnu ces chemins ?



Hiver : bois des Briquettes

Printemps : chemin d'Outron

Été : chemin Outron

Automne : Lisière normande

Principaux événements 2013 à retenir

Jeudi 7 janvier : Vœux au personnel communal

Dimanche 13 janvier : Vœux du maire aux habitants de la commune

Dimanche 20 janvier : Assemblée générale de « C.R.I.S.T.A.L.E. »

Samedi 2 février : Remise des prix des maisons fleuries (mairie)

Dimanche 24 février : Fête des jeux

Jeudi 7 mars : Première réunion de l'association « Sauvegarde du patrimoine mesnilois »

Samedi 9 mars : 7 h 00, ouverture de saison de pêche 2013

Dimanche 31 mars : Tournoi annuel des pongistes mesnilois

Avril 2013 : Journée de la propreté (date à définir)

14 avril : Journée foot

Dimanche 31 avril : La chasse aux œufs de Pâques

Mercredi 8 mai : Commémoration armistice de 1945

Samedi 18 mai : Collecte de sang de 9 h 00 à 13 h 00

Samedi 25 mai : Fête des mères (mairie)

Dimanche 2 juin : Fête de la peinture

Dimanche 14 juillet : Fête nationale

Samedi 7 septembre : Kermesse des associations

Dimanche 29 sept. : Foire à tout et aux plantes

Samedi 26 octobre : Collecte de sang de 9 h 00 à 13 h 00

Samedi 9 novembre : Loto

Lundi 11 novembre : Commémoration armistice de 1918

Week-end 30 novembre au 1^{er} décembre, et du 6 au 8 décembre : Téléthon 2013



Directeur de la publication :
M. le maire,
Jacques Boutin

Crédit photos :
Mairie,
Bernard Duplat,
Jean-Jack Manchec,
Dominique Hervieu,
Jean-Pierre Boudier,
Jacques Robquin,
École,
Roger Meyer,
Luciano Sanchioni,
Alain Cordonnier,
Fabrice Bossuyt,
André Hablet,
Isabelle Foucault,
Jean-Marie Gadois,
Danielle Aubert,
Sylvette Broucke

Rédaction : Sylvette Broucke

Conception - Impression :
Ccommunication
28100 DREUX
Tél. 02 37 46 62 36

Tirage : 500 exemplaires

Remerciements

Merci à M. Jean-Claude Provôts pour son aide considérable dans la saisie et la correction et pour ses précieux renseignements.

Merci à tous ceux qui ont permis que ce bulletin puisse paraître, à la commission communication, à M. le maire, aux secrétaires de mairie.

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à ceux qui ont choisi notre village pour y installer leur foyer. Après avoir remis les guirlandes de Noël, le conseil municipal s'emploie à faire le bilan de l'année passée et à mettre en œuvre les projets pour 2013.

Tous les divers travaux d'entretien ont été réalisés, ceux de l'école sont faits, les travaux routiers sont en passe d'être terminés, la chaudière de la mairie, qui avait rendu l'âme, a été remplacée.

Malgré le désengagement de l'État et du conseil général, quant aux aides financières, nous allons persévérer dans l'effort de modernisation du village. Nous avons entamé un processus de rénovation de notre église qui s'étalera sur une période de deux mandatures.

Parallèlement à cela, de nombreuses actions ont été programmées : la station d'épuration dont nous prévoyons la mise en service fin 2013, une nouvelle tranche de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique, le rajeunissement du foyer communal, l'accessibilité des bâtiments publics à toutes formes de handicaps, etc. La liste est longue, les travaux seront étalés dans le temps en fonction de nos capacités de financement car nous n'ignorons pas que nous sommes à la merci de dépenses imprévues.

Je tiens à saluer nos deux nouvelles associations :

- La SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MESNILOIS et son président, Bernard Duplat, qui œuvre déjà pour redonner éclat et vie à notre église.
- Le MESNIL L'ESTRÉE PÉTANQUE et sa présidente, Valérie Breton, qui est toute disposée à accueillir de nouveaux compétiteurs.

Je tiens à saluer également toute l'équipe municipale, élus et employés, les enseignants, tous les bénévoles des associations qui font de leur mieux pour le bien de tous. Je tiens enfin à remercier l'équipe de rédaction qui a œuvré pour mettre en forme ce bulletin.

Il me reste à vous souhaiter que cette année vous apporte beaucoup de joie et que tous vos projets se réalisent.

BONNE ANNÉE A TOUTES ET A TOUS.

Jacques BOUTIN



Sommaire

Vie communale	2	Vie communale	11
Calendrier des manifestations.....	2	Fête de la peinture 2012.....	12
Le mot du maire	3	La parole aux associations	13
Une nouvelle équipe municipale	4	Itinéraires pédestres.....	24
Compte administratif - Balance générale / État civil...5		La vie au Mesnil	26
Travaux 2012	6	Mémento	30
Civilités	8	Commerces	31
L'école Gutenberg	10		



Une nouvelle équipe municipale

>>>> La municipalité

Jacques Boutin, maire
Christian Vincent, premier adjoint
Lucien Sanchioni, deuxième adjoint
Sylvette Broucke, troisième adjoint

>>>> Le conseil municipal

Marie-Christine Boudier
Fabrice Bossuyt
Alain Cordonnier
Jean Le Clézio
Marie de Menou,
Jacques Jarrafoux
Paul-François Gadois
Didier Gaillard
Éric Louis

>>>> Permanence du maire et des adjoints

Le maire : sur rendez-vous
Le premier adjoint : le mercredi de 15 h 00 à 17 h 00
Le deuxième adjoint : le vendredi de 15 h 00 à 17 h 00
Le troisième adjoint : le lundi de 15 h 00 à 17 h 00

>>>> Les commissions municipales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président : Jacques Boutin.
Membres : Fabrice Bossuyt, Sylvette Broucke, Alain Cordonnier, Marie de Menou, Christian Vincent
Membre de l'association C.R.I.S.T.A.L.E. : André Hablet
Membres extérieurs : Lucienne Boudeville, Yolande Le Fur, Nicole Mary, Colette Robquin

COMMISSION DES MARCHÉS PUBLICS

Président : Jacques Boutin. *Membres* : Sylvette Broucke, Alain Cordonnier, Jacques Jarrafoux, Jean Le Clézio, Éric Louis, Christian Vincent



COMMISSION URBANISME

Membres : Fabrice Bossuyt, Jacques Boutin, Sylvette Broucke, Alain Cordonnier, Marie de Menou, Lucien Sanchioni, Christian Vincent

COMMISSION RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Président : Jacques Boutin. *Députée du tribunal* : Sylvette Broucke. *Député du préfet* : Colette Robquin

COMMISSION CONFECTION DE LA LISTE ÉLECTORALE

DES TRIBUNAUX PARITAIRES DES BAUX RURAUX
ET DE LA LISTE ÉLECTORALE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Jacques Boutin, Christian Vincent

COMMISSION DES ROUTES ET CHEMINS

Président : Christian Vincent. *Membres* : tout le conseil municipal

COMMISSION DES TRAVAUX COMMUNAUX

Président : Jacques Boutin. *Membres* : Fabrice Bossuyt, Didier Gaillard, Jean Le Clézio, Lucien Sanchioni

COMMISSION DES FÊTES

Président : Jacques Boutin. *Membres* : tout le conseil municipal

COMMISSION DES MAISONS FLEURIES

Membres : Marie-Christine Boudier, Paul-François Gadois, Didier Gaillard

COMMUNICATION : BULLETIN, RELATION AVEC LA PRESSE ET LA POPULATION

Présidente : Sylvette Broucke. *Membres* : Fabrice Bossuyt, Jacques Boutin, Alain Cordonnier, Éric Louis, Marie de Menou

COMMISSION DES JEUNES

Président : Fabrice Bossuyt. *Membres* : Sylvette Broucke, Alain Cordonnier, Marie de Menou

SEA PAQUETTERIE

Députés titulaires : Jacques Boutin, Christian Vincent. *Député suppléant* : Lucien Sanchioni

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE/MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

Députés titulaires : Jacques Boutin, Christian Vincent.
Députés suppléants : Jacques Jarrafoux, Lucien Sanchioni

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ (SIÈGE)

Député titulaire : Jacques Jarrafoux. *Député suppléant* : Jean Le Clézio

SYNDICAT DE LA VALLÉE D'AVRE

Députés : Éric Louis, Christian Vincent

CCRSE

Députés titulaires : Jacques Boutin, Lucien Sanchioni, Christian Vincent. *Députés suppléants* : Fabrice Bossuyt, Sylvette Broucke

SITD

Députés : Marie-Christine Boudier, Paul-François Gadois

DÉLÉGUÉS DU FOYER COMMUNAL

Jacques Boutin, Lucien Sanchioni

DÉLÉGUÉS MAGASIN TECHNIQUE

Jean Le Clézio, Éric Louis

DÉLÉGUÉS DES CHAUFFERIES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Jean Le Clézio, Lucien Sanchioni

COMMISSION CANTINE ET VIE SCOLAIRE

Marie-Christine Boudier, Jacques Boutin, Fabrice Bossuyt, Sylvette Broucke



Compte administratif - Balance générale

FONCTIONNEMENT

LIBELLÉS	DÉPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	213 781,58 €	
Charges de personnel et frais assimilés	363 463,40 €	
Autres charges de gestion courante	110 473,41 €	
Charges financières	3 537,80 €	
Charges exceptionnelles	27,00 €	
Dotations aux amortissements	25 217,01 €	
Produits des services domaine vente		47 986,60 €
Travaux en régie		1 185,38 €
Impôts et taxes		423 816,00 €
Dotations subventions et participations		276 769,50 €
Autres produits de gestion courante		13 139,79 €
Produit de gestion courante		8 771,03 €
Produits exceptionnels		3 257,78 €
Total	716 500,20 €	774 926,08 €
<i>Résultat reporté de fonctionnement</i>		<i>222 140,65 €</i>
Total fonctionnement	716 500,20 €	997 066,73 €
Résultat de l'exercice		58 425,88 €
Résultat fonctionnement		280 566,53 €
Total général	960 121,61 €	1 238 658,35 €
Excédent global de clôture	200 973,06 €	

INVESTISSEMENT

LIBELLÉS	DÉPENSES	RECETTES
Dotations fonds divers		10 851,00 €
Excédent réserve		136 346,61 €
Subvention d'investissement		9 177,00 €
Emprunts et dettes assimilés	13 649,06 €	60 000,00 €
Immobilisations incorporelles	15 906,80 €	0,00 €
Travaux SIÈGE	22 416,01 €	
Immobilisations corporelles	5 797,08 €	0,00 €
Immobilisations en cours	49 505,85 €	0,00 €
Amortissements	0,00 €	25 217,01 €
Total	107 274,80 €	241 591,62 €
<i>Résultat reporté d'investissement</i>	<i>136 346,61 €</i>	
Total investissement	243 621,41 €	241 591,62 €
Reste à réaliser	77 563,68 €	
Total	321 185,09 €	
Résultat de l'exercice		134 316,82 €
Résultat investissement	- 79 593,47 €	

État civil

Ils se sont unis en 2012

Lionel BERNARD et Christelle METAIS	9 juin
Thierry DODARD et Sandrine MOITEAUX	21 juillet
Benjamin DOURDY et Jessica PASDELOUP	21 juillet
Gilles LE CLÉZIO et Chantal ROUSSELET	18 août
Yannick DELAYE et Cindy TOUSSAINT	15 sept.

Ils nous ont quittés en 2012

Roger LEMUET	9 février
Lucie L'HELGOUAC'H	3 mai
Gaston BOURSETTE	28 juin
Renée CAILLÉ	27 juillet
Raymonde DI PONIO	14 septembre
Roland DALLOYAU	18 septembre
Gérard CHAPIRO	2 octobre
Pierre MOURIER	1 ^{er} novembre
Gérard SUZANNE	3 novembre
André FOUQUET	18 décembre
Sullivan SEGUIS	29 décembre

Nous leur souhaitons
la bienvenue

Nathan VERGER	né le 11 février
Gabin FERION	né le 14 février
Flora BRAYE	née le 18 mars
Louna BOURGEOLET	née le 2 avril
Timéo DEGOUTTE	né le 18 avril
Manel TAYEBI	né le 11 juin
Lucas BISIG	né le 24 juin
Inaya MARQUIS	née le 31 juillet
Louka MARTIN	né le 13 août
Kamélia TALATA	née le 26 août
Thomas HARASSE	né le 30 décembre





Pour le confort de nos chers petits, nous avons procédé à l'isolation des plafonds des petites classes. De plus, toutes les fenêtres en bois, qui étaient plus ou moins étanches, ont été remplacées par des fenêtres en PVC, avec double vitrage. Ainsi les enfants ont de meilleures conditions pour engranger tout le savoir que les instituteurs leur communiquent. Sur notre photo l'entreprise Hesnault à l'ouvrage.



Les gravillons disposés au pied des arbustes se dispersaient dans la cour lors des jeux, risquant de provoquer des glissades et des chutes. A leur demande, nous avons donc fait installer un sol gravillonné collé, pour supprimer tout problème.

Nouvelle station d'épuration



L'ancienne station d'épuration, en fin de vie, devait cesser de fonctionner fin 2012. Pour diverses raisons, le nouveau projet n'a pas pu être mené à bien suffisamment tôt, pour prendre le relais. Ces travaux ont malgré tout débuté et nous pensons qu'ils se termineront fin 2013.

Nous avons commencé par le renforcement de la canalisation de la route de l'Imprimerie qui collectera les effluents de la plus grande partie du village. En parallèle à cela, le transfert entre Saint-Germain et le Mesnil a été réalisé. Nous allons maintenant pouvoir procéder à la construction des différents ouvrages et locaux techniques de la station proprement dite. Cela ne sera certainement pas sans causer de gêne pour les usagers de la RD 50 qui traversent le Bas-Mesnil. Nous leur demandons un peu d'indulgence, car les ennuis seront passagers ; celle-ci servira au bien de tous.





La maison de la Poste

La toiture de la maison qui se trouve à droite de la Poste présentait d'importantes dégradations. Elle a donc été remaniée en totalité. Des chevrons ont été remplacés, ainsi que beaucoup de tuiles défectueuses. Les gouttières aussi ont été refaites. Nous espérons donc que la maison, dont le circuit électrique avait été totalement refait et remis aux normes, se trouve maintenant en parfait état.

Abri bus des Briquettes

L'abri bus du carrefour des Briquettes a été sécurisé. En effet, afin de ralentir les nombreux véhicules qui roulent à trop vive allure en ce lieu où les enfants attendent leur bus, deux ralentisseurs ont été installés.

La vitesse, à cet endroit, ne doit donc plus excéder 30 km/h.

Il n'est pas interdit de penser que d'autres lieux dans le village seront équipés de la sorte...



Travaux dans la Grande-Rue

Les travaux Grande-Rue ont été effectués par la société Musci. Il s'agissait de supprimer la flaque d'eau qui stagnait devant la boulangerie et de drainer l'eau de la rue qui avait la mauvaise habitude de prendre le chemin de la cave du n°21. Les travaux auraient dû être faits plus tôt mais la fermeture de la RD 50 au Bas-Mesnil les ont retardés.



Bruits de voisinage

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun d'entre nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun d'entre nous fasse appel sinon à son civisme, du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte ainsi à la tranquillité du voisinage.

Veillez à ne pas être « l'auteur ou le complice de bruits, tapages ou attroupements injurieux et nocturnes troublant la tranquillité des habitants ». Ces bruits et tapages sont punis d'une amende prévue pour les contraventions de 3^e classe.

Gérez les nuisances sonores occasionnelles de façon courtoise avec vos voisins :

- les travaux de bricolage bruyants et gênants ne doivent pas être effectués le dimanche ou les jours fériés, ni pendant les heures de repos ;
- les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.

Les travaux de bricolage et de jardinage : réalisés avec des outils ou des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés les dimanches et jours fériés, qu'entre 10h00 et 12h00.

Mur mitoyen Haie et arbres mitoyens

La séparation mitoyenne est constituée d'une haie ou d'arbres.

Haie : les produits de la haie mitoyenne appartiennent par moitié à chaque propriétaire (*C. civ., art. 669*).

Le copropriétaire d'une haie mitoyenne peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge pour lui de construire un mur sur cette limite (*C. civ., art. 668, al. 2*).

Arbres mitoyens : article 670 du code civil (*L. 20 août 1881*) : les arbres qui se trouvent dans la haie mitoyenne sont mitoyens comme la haie. Les arbres plantés sur la ligne séparative de deux héritages sont aussi réputés mitoyens. Lorsqu'ils meurent ou lorsqu'ils sont coupés ou arrachés, ces arbres sont partagés par moitié.

Les fruits sont recueillis à frais communs et partagés aussi par moitié, soit qu'ils tombent naturellement, soit que la chute en ait été provoquée, soit qu'ils aient été cueillis.

Chaque propriétaire a le droit d'exiger que les arbres mitoyens soient arrachés.

Dépôt de détritus

Interdit sur les terrains communaux, chemins ainsi que dans les bois et terrains privés.

Entretien des trottoirs et caniveaux

Les propriétaires ou les locataires des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer ou de faire balayer, désherber ou de faire désherber les trottoirs et les caniveaux, de nettoyer ou de faire nettoyer les excréments d'animaux (chiens, pigeons...), d'enlever les déchets de toute sorte (détritus, feu, etc.) devant leurs maisons, magasins, cours, jardins, murs et autres emplacements afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté.

De même en cas de neige et de verglas, les propriétaires, locataires sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leur propriété afin de maintenir un passage piéton.

Il est défendu de déposer sur la voie publique la glace ou la neige provenant des cours. Pour éviter des glissades lors de verglas, de neige gelée ou durcie, vous devez répandre du sel ou des produits abrasifs (cendre, sable...).

Il est rappelé que les poubelles ne doivent pas rester sur les trottoirs, ou la voie publique constamment, elles doivent être sorties la veille, et rentrer une fois le ramassage des ordures effectué.

Tri des déchets Conseils pour mieux trier

✓ **Plastiques** : seuls les flacons sont pour le moment recyclables, y compris les flacons ayant contenus lessives, assouplissant, shampoing, produit de douche, etc. Tous les autres plastiques (films, sachets pots de yaourt, barquette, etc.), sont à mettre dans la poubelle marron.

✓ **Soyez attentifs à la dimension de vos déchets** ; inutile de jeter ce qui est trop petit, puisque cela passera à travers les mailles de crible et partira à l'incinérateur. Pour cette raison :

– ne déchirez pas de papier en petit morceaux ; s'ils sont de trop petite taille (comme les Post-it), il est préférable de les « coincer » dans des déchets plus grands (dans des journaux pliés, par exemple) pour qu'ils n'échappent pas à la chaîne de tri ;

– n'écrasez pas vos canettes et bouteilles de petit format sous le pied pour les aplâtrir.

✓ **Ne lavez pas les emballages avant de les jeter**. Il suffit simplement de bien les vider pour éviter qu'ils ne salissent les autres déchets. Laisser les bouchons des bouteilles et flacons.

Une fois sur la chaîne de tri, les déchets non recyclables sont éliminés sous forme de refus de tri. Il en va de même pour les petits déchets qui passent à travers les mailles du crible. Ainsi, votre mauvais tri, double le coût de son élimination. Il faudra l'évacuer vers l'unité d'incinération et payer le coût de son transport et de son traitement.

Chiens dangereux

Si votre animal est susceptible de présenter un danger pour vos voisins, vous devez prendre des mesures pour prévenir ce danger et éviter les accidents.

En cas d'inexécution, le maire peut prendre un arrêté pour ordonner le placement de l'animal dans un lieu de dépôt adapté. Les frais seront à votre charge.

Un voisin qui se sent menacé par la présence d'un animal dangereux dans l'immeuble peut demander au maire d'intervenir.

Chiens dangereux : loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 (*JO 7 janv.*). Arrêté du 29 avril 1999 (*JO 30 avr.*).

Quels sont les types de chiens dangereux ? La loi prévoit deux catégories de chiens dangereux :

a) Première catégorie. Les chiens d'attaque qui sont :

– les *Staffordshire terrier (ou Pit-bull)* qui ne sont pas inscrits au LOF (Livre des origines françaises) ;

– les *American staffordshire terrier (ou Pit-bull)* qui ne sont pas inscrits au LOF ;

– les *Mastiff* ou *Boerbulles* ;

– les *Tosa* qui ne sont pas inscrits au LOF.

b) Deuxième catégorie. Les chiens de garde ou de défense qui sont :

– les *Staffordshire terrier* inscrits au LOF ;

– les *American staffordshire terrier* inscrits au LOF ;

– les *Rottweiler* ;

– les *Tosa* inscrits au LOF.

Quelles sont vos obligations si vous détenez ces types de chiens ?

Vous devez :

– leur faire un vaccin antirabique ;

– faire stériliser par le vétérinaire tous les chiens de cette catégorie ;

– prendre une assurance « responsabilité civile » pour les éventuels dommages que pourraient causer ces chiens au tiers ;

– faire à la mairie une déclaration de détention de ces chiens ;

– éviter d'amener les chiens de première catégorie dans les transports en commun, les lieux publics (sauf la voie publique, où vos chiens doivent être muselés et tenus en laisse) ;

– museler et tenir en laisse vos chiens de deuxième catégorie si vous les amenez dans les transports en commun ou les lieux publics.

Qui peut détenir ces chiens ?

• Toute personne âgée au moins de 18 ans.

• Toute personne qui n'est pas majeure en tutelle, sauf autorisation spéciale du juge des tutelles.

• Toute personne n'ayant pas été condamnée pour crime ou à une peine d'emprisonnement pour délit inscrit au bulletin n° 2 du casier judiciaire.

• Toute personne à qui la propriété ou la garde d'un chien n'a pas été retirée.



Formalités administratives

✓ NAISSANCE

Où s'adresser : à la mairie du lieu de naissance. *Quand :* dans les trois jours qui suivent la naissance. *Pièces à produire :* livret de famille ; certificat de constatation, signé du médecin.

✓ MARIAGE

Où s'adresser : à la mairie du lieu de mariage. *Quand :* retrait du dossier de mariage au moins un mois avant la date fixée. *Pièces à produire :* pièces d'identité des futurs époux ; copie intégrale d'acte de naissance des futurs époux ; justificatif de domicile ; pièce d'identité des témoins.

✓ DÉCÈS

Où s'adresser : à la mairie du lieu du décès. *Quand :* le plus tôt possible. *Pièces à produire :* livret de famille du défunt ; pièce d'identité personnelle du déclarant ; certificat de constatation transmis par le médecin.

✓ ÉLECTIONS

Où s'adresser : se présenter à la mairie. *Quand :* l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique (sauf pour les mineurs). Se présenter à la mairie avant le 31 décembre de chaque élection. *Pièces à produire :* pièce d'identité ; justificatif de domicile.

✓ PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Adressez-vous au greffe du tribunal d'instance d'Évreux.
Tél. : 02 32 29 56 40.

✓ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire. Ils doivent se munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité ;
- livret de famille ;
- éventuellement d'une copie du document justifiant de la nationalité française.

Une attestation de recensement sera délivrée. Cette attestation, ou sa photocopie, est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

Conteneurs à verre

Dans la poursuite du renouvellement des équipements qui sont devenus vétustes, les conteneurs à verre ont été changés depuis 2012, dans les communes ou hameaux suivants : Beaucé, Droisy, La Madeleine-de-Nonancourt, Louÿe, Mesnil-Bas, Moisville, Panlatte, Pinson, Toisley, Saint-Germain-sur-Avre, Saint-Georges-Motel.

Nous les avons choisis avec un habillage en bois pour qu'ils s'intègrent au mieux dans notre environnement rural.

Venez chercher votre composteur

Nous vous rappelons que le compostage à domicile est une des manières de participer au développement durable. Des composteurs sont à votre disposition à la CCRSE aux tarifs ci-dessous :

– 360 l : 32,50 € ; – 560 l : 37,50 €

Vous pouvez les retirer aux heures d'ouverture de la déchèterie (v. p. 30 de ce bulletin).

A savoir

Lorsque vous vendez ou quittez une location, n'oubliez pas de faire relever votre compteur EDF, lors de l'état des lieux, et votre compteur d'eau par la mairie.

Journée « propreté » du 14 avril 2012



Le samedi 14 avril, le conseil municipal a mené une action qui a été baptisée « Journée propreté ». Cela a consisté à arpenter les routes et chemins de notre commune, afin de ramasser tous les débris (papiers, canettes, bouteilles, matelas, pneus, ferrailles diverses, etc.), afin de laisser, après notre passage, des voies où il fait bon se promener sans avoir la hantise de voir nos enfants se blesser sur des gravats ou bien se trouver confrontés à quelques résidus de rendez-vous nocturnes.

Pour ce faire, nous nous sommes divisés par groupe de trois avec, pour chaque groupe, un secteur bien précis à nettoyer. Si, dans l'ensemble, la plus grande partie de la commune était relativement propre, il n'en a pas été de même pour certains endroits moins fréquentés des Mesnilois honorables. En effet, rien que pour ces lieux, plusieurs tours de camionnette ont été nécessaires pour enlever tous les sacs bien remplis de saletés diverses. Malheureusement, le lendemain, aux mêmes endroits, de nouveaux déchets remplaçaient déjà ceux que nous avons éliminés.

Pour mener à bien cette action, le conseil municipal avait sollicité le concours de toutes les associations qu'il subventionne. Aussi, nous remercions vivement le « Mesnil'Club-Aînés », le « comité des Fêtes », l'association « Firmin Didot », la « Gymnastique volontaire mesniloise », l'association « TOM pouce ... pousse LA MOELLE », le « Macadam mesnilois », « L'âme du vitrail », pour leur participation active à cette journée.

Cette manifestation sera régulièrement renouvelée et nous ferons alors appel à toutes les bonnes volontés du village, afin que nos rues et nos chemins restent agréables à fréquenter. Il ne faut pas qu'ils deviennent une annexe de la déchèterie comme certains s'évertuent à le faire !

La commission propreté

Réseau d'eaux pluviales

Il est rappelé que le réseau d'écoulement des eaux pluviales est réservé à cet effet et que TOUT autre rejet n'est pas autorisé.

Dormez tranquille

Le détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) peut sauver des vies. Le 8 mars 2015, chaque logement devra en être équipé d'au moins un appareil conformément au décret n° 2011-36 du 10 janvier 2011 relatif à l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation paru au JO du 11 janvier 2008.

N'attendez pas et installez cet appareil de préférence à proximité de votre chambre. La majorité des incendies mortels ont lieu la nuit. Cet appareil doit être conforme à la norme européenne ISO14604 avec le marquage suivant :



Le jeudi 25 octobre 2012, les enfants ont eu le plaisir de visiter un musée mobile, le « MuMo ». En plus de la visite guidée, ils purent produire leurs propres œuvres. Ce fut une belle journée d'ouverture à l'art contemporain!

Le vendredi 7 décembre 2012, de 15 h 00 à 17 h 00, comme chaque année, les enfants ont participé à la manifestation pour le Téléthon sous la forme d'un parcours dans les cours de l'école.

Le mardi 18 décembre, les enfants de maternelle ont eu le plaisir d'avoir la visite du père Noël qui leur a apporté des chocolats pour les faire patienter.

Le vendredi 21 décembre, il est revenu dans la salle des fêtes pour écouter les chants de Noël que les enfants avaient préparés. Ils se sont produits devant lui et les parents, avec brio.

Ce même jour, les parents d'élèves avaient organisé une buvette avec des gâteaux. On pouvait acheter des cartes de vœux ainsi que des objets confectionnés par les enfants.

Le mardi 8 janvier 2013 au matin un spectacle était offert aux enfants : un conte accompagné par une cithare et un orgue de Barbarie. Les enfants ont beaucoup aimé.



Les prévisions 2013 :

- Le samedi 23 mars de 10 h 00 à 12 h 00 les enfants défilent pour le carnaval dans la commune. Vous êtes tous invités à nous rejoindre pour cet instant festif devant l'école.
- Le samedi 29 juin au matin, les enfants présenteront leur spectacle de fin d'année. La kermesse de l'école devrait suivre (si vous avez des lots à offrir, n'hésitez pas à les apporter à l'école).
- Le lundi 1^{er} ou mardi 2 juillet, une journée sportive avec pique-nique est prévue au stade avec tous les enfants de l'école, répartis en équipe, afin de clôturer l'année par le sport et les jeux collectifs en plein air, en espérant le beau temps.

ATTENTION : venez dès maintenant inscrire vos enfants car les effectifs de notre école sont fragiles !

L'école est actuellement composée de cinq classes : deux classes maternelles et trois classes élémentaires.

LES HORAIRES SONT : de 8 h 50 à 12 h 00, pour le matin, et de 13 h 50 à 17 h 00, pour l'après-midi (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Il est possible que les horaires changent.

Pour l'inscription, nous avons besoin du livret de famille, du carnet de santé de votre enfant et d'un justificatif de domicile.

Carole CARRÉE



Le musée mobile

Le mercredi 24 et le jeudi 25 octobre 2012, le musée mobile (MuMo) s'est installé sur le stade du Mesnil-sur-l'Estrée. Comme son nom l'indique, ce musée est itinérant et il est destiné à aller à la rencontre des enfants sur les routes de France, d'Afrique, puis du monde entier.

Le mercredi, ce sont d'abord les enfants du centre aéré et les « 6^e » du collège qui ont visité le « MuMo ». Le jeudi était réservé aux élèves du CP au CM 2 de l'école du Mesnil-sur-l'Estrée.

Dans un premier temps, pendant 45 minutes, les enfants ont visité avec émerveillement ce musée qui prend la forme d'un container et parvenu à destination, se transforme en un musée ouvrant sur quatre espaces distincts chacun, plongeant les enfants dans un univers différent : peinture, sculpture, installation vidéo, design, etc.

L'animatrice du musée a guidé les enfants lors de cette visite. Elle leur a demandé d'exprimer ce qu'ils

ressentaient et leur a expliqué les œuvres contemporaines de quinze artistes reconnus dans le monde, tels Paul McCarthy, qui est à l'origine du gigantesque lapin rouge placé sur le toit du camion, et Daniel Buren.

Dans un deuxième temps, Mme Bienfait, conseillère pédagogique en arts visuels, a demandé aux enfants ce qu'ils avaient retenu de la visite et leur a demandé de dessiner sur une feuille l'œuvre qu'ils avaient préférée et de dire, selon eux, quelles étaient les trois couleurs les plus importantes lors de cette visite. Les dessins des enfants feront, ultérieurement, l'objet d'une exposition.

Un grand merci à M. Bossuyt qui est à l'origine de cette initiative très enrichissante, culturellement, pour nos enfants issus d'un milieu rural et qui n'ont pas toujours la possibilité d'avoir accès à l'art contemporain.



Concours des maisons fleuries 2012

Le samedi 2 février 2013, à la salle du Foyer communal, la nouvelle commission des maisons fleuries, composée de trois conseillers, Marie-Christine Boudier, Paul-François Gadois et Didier Gaillard, ont remis les prix du concours des maisons fleuries 2012, en présence de M. le maire et d'une bonne partie du conseil municipal. Ce concours existe, à Mesnil-sur-l'Estrée, depuis plus de 40 ans, sans interruption. La commission avait décidé de classer « hors-concours » les habituels gagnants de ces dernières années, tout en les invitant à partager ce moment de convivialité. Elle a pu ainsi couronner d'autres lauréats méritants, encourager de nouveaux venus qui, pour certains, avaient emménagé depuis peu sur la commune et féliciter un maximum de Mesniloises et de Mesnilois qui ont remercié la commission pour cette innovation...

Dans son mot d'accueil, Paul-François Gadois a précisé les nouvelles règles fixées par la commission, regrettant aussi de ne pouvoir noter certaines maisons ou jardins ravissants cachés derrière des murs trop hauts, des portails aveugles, à chaque passage, (printemps, été, automne)... « On souhaiterait parfois des maisons plus ouvertes sur le monde. » Les membres de la commission ont également remercié tous ceux qui les ont accueillis avec gentillesse, ont échangé avec eux quelques paroles, et leur ont fait apprécier leur talent. « Une maison fleurie dans un village est un élément essentiel du cadre de vie de chacun », a poursuivi Paul-François Gadois, parce que...

Une maison fleurie, c'est un rayon de soleil, même par temps de pluie,

Une maison fleurie, c'est un clin d'œil amical au promeneur qui passe,



Une maison fleurie, c'est l'image de ceux qui y vivent, qu'ils passent ou y demeurent,

Une maison fleurie, c'est le bonheur du jardinier qui, à chaque saison s'émerveille,

Une maison fleurie, c'est un geste gratuit de fraternité pour chaque habitant du village,

Une maison fleurie, c'est une marque de respect envers la nature et son créateur,

Une maison fleurie, c'est un souffle de vie particulier dans notre époque morose,

Une maison fleurie, c'est un poème en vers, et en couleur qui, chaque année, se renouvelle,

Une maison fleurie, c'est une chanson de Laurent Voulzy : le pouvoir des fleurs pour « changer le monde, changer les choses, avec des bouquets de roses, changer les femmes, changer les hommes, avec des géraniums, changer les âmes, changer les cœurs, avec des bouquets de fleurs, la guerre au vent, l'amour devant, grâce à des fleurs des champs »...

La commission a voulu encourager l'ensemble des concurrents. Chaque lauréat s'est vu remettre un bouquet de fleurs et un chèque-cadeau à dépenser dans une jardinerie. Un rendez-vous pour le concours des maisons fleuries 2013 a été pris, en souhaitant que le plus grand nombre de nos compatriotes y participe. « La liste des participants n'est pas exhaustive. C'est comme les jeux Olympiques : l'essentiel, c'est d'y participer », a conclu notre orateur. Le verre de l'amitié, offert par la mairie, a permis de terminer cette sympathique cérémonie dans la bonne humeur.

Pour l'année 2012, les personnes lauréates sont les suivantes :

Hors-concours : M. et Mme Claude Bobin – Mme Jacqueline Charly – Mme Patricia Feisthauer et M. Jude Masot – Mme Jacqueline Jacquet – M. et Mme Claude Laurent.

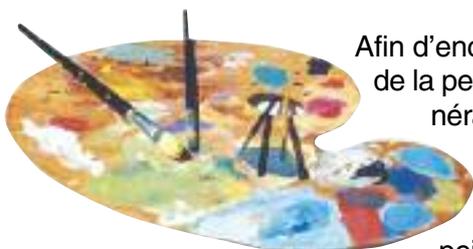
- Premier prix offert par M. le maire : M. et Mme Jean Ucciani.
- Deuxième prix offert par le premier adjoint : Mme Lucette Métaiz.
- Troisième prix offert par le deuxième adjoint : M. et Mme Marcel Babin.
- Quatrième prix offert par le troisième adjoint : M. et Mme Guy Moërman.

Balcons fleuris : Mme Alexandra Berg et M. Le Marec – M. Jean-Louis Dupuy – Mme Valérie Janton et M. Philippe Veillard – M. René Pascaud – M. Jean-Claude Provôts.

Encouragement maisons fleuries : M. et Mme José Fernandes – Mme Colette Garo – M. et Mme Gilles Le Clézio – M. et Mme Henri Linsart – M. et Mme Jean Plessis – M. et Mme Bernard Toutain.



Fête de la peinture 2012



Afin d'encourager la pratique de la peinture, le conseil général de l'Eure organise tous les ans, le premier dimanche de juin, la « Fête de la peinture ».

Pour la troisième année, notre village a participé à cette manifestation.

Le 3 juin 2012, l'association *Comité des Fêtes du Mesnil-sur-l'Estrée* a organisé cette manifestation. De nombreux peintres du Mesnil et des communes voisines ont répondu présents. Visiteurs et exposants ont pu échanger au cours de cette journée.

Le thème 2012 était « le secret ».

Il peut être : professionnel, bancaire, médical, d'État, de défense, d'alcôve, de polichinelle, ou bien agent, code, bulletin, service, etc. Le « secret » cache, tait, entre en toute discrétion dans le mystère ou la confiance. Voilà avec quoi il a fallu composer, mais chut...

Autour de ce thème, des activités furent proposées toute la journée aux nombreux enfants présents ainsi qu'aux adultes :

- écrire un code secret ;
- faire un masque pour se cacher ;

- découvrir une technique : grâce à cette technique, le batik, un dessin secret peut apparaître...

D'autres activités furent appréciées :

- la réalisation d'une fresque collective ;
- « le cadavre exquis » (le principe consiste à commencer un travail à partir



des derniers éléments, cachés, du participant précédent). Le document, ainsi curieusement réalisé, est déroulé et dévoilé après la dernière touche ;

- l'argile.

De nombreuses récompenses furent remises aux jeunes participants en présence de membres du conseil municipal et de M. Joël Hervieu, président de la Communauté de communes du sud de l'Eure.

Le pot de l'amitié, offert par la municipalité, a clos cette journée.

La prochaine Fête de la peinture, labellisée « Festival Normandie Impressionniste », se déroulera le dimanche 2 juin 2013.

Elle aura pour thème suggéré, « le reflet » et comme invité d'honneur, « les installations ».

Dominique HERVIEU

LES MASQUES



SECRET D'IDENTITÉ



ARTISTE PRUDENT



CADAVRES EXQUIS



PARENTS & ENFANTS



ARGILE



LA BOUCHE



10 JEUNES ARTISTES



Le comité des Fêtes

Vendredi 18 janvier, l'assemblée générale de l'association « Comité des Fêtes du Mesnil-sur-l'Estrée », s'est déroulée sous la présidence de Dominique Hervieu, en présence de Jacques Boutin, maire de la commune, et de ses adjoints. De nombreuses personnes ont bravé la neige pour y assister.

- Le rapport moral, présenté par le président, a été approuvé à la majorité des membres présents ou représentés.
- Le trésorier a fait part d'un bilan financier équilibré grâce à une gestion rigoureuse. Il a remercié la commune, ainsi que la CCRSE, pour leur soutien financier.
- Un nouveau bureau a été élu. Il se compose de :
 - Dominique Hervieu, président ;
 - Noëlle Gaillard, vice-présidente ;
 - Paul-François Gadois, trésorier ;
 - Marie-Christine Boudier, secrétaire.

• Le calendrier des festivités 2013 a été arrêté.

1. Dimanche 24 février, l'après-midi : fête des jeux.
2. Dimanche 14 avril : journée foot.
3. Date à définir : journée de la propreté en lien avec la municipalité.
4. Dimanche 31 avril, le matin, en lien avec C.R.I.S.T.A.L.E. : chasse aux œufs (sous réserve de confirmation par cette association).
5. Dimanche 2 juin : fête de la peinture (thème le reflet).
6. Samedi 7 septembre, l'après-midi : kermesse des associations.
7. Dimanche 29 septembre : foire à tout et aux plantes.
8. Samedi 9 novembre, le soir : loto.

Dominique HERVIEU





Kermesse des associations



L'un des buts de l'association *Comité des Fêtes du Mesnil-sur-l'Estrée* est de favoriser l'animation du village au point de vue artistique, culturel et sportif mais aussi de servir de lien entre les partenaires locaux.

Ainsi la kermesse des associations a

été organisée le samedi 8 septembre 2012, après-midi. De nombreuses associations mesniloises ont répondu présentes mais aussi différentes associations de Muzy. Elle a permis :

• Aux associations de se faire connaître, de promouvoir

leurs activités, d'accueillir de nouvelles personnes mais aussi de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

• Aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir la diversité et la vitalité du tissu associatif de notre village. D'en profiter pour inscrire petits et grands à de nouvelles activités.

Les associations ont été ravies des contacts pris avec les nombreux visiteurs et espèrent voir augmenter le nombre d'adhérents.

En fin d'après-midi, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Nicole Hervieu avait préparé une sangria maison, des crudités et des amuse-gueules. Des barbecues étant mis à leur disposition, de nombreux Mesnilois ont pu dîner aux chandelles...

La prochaine kermesse des associations aura lieu en septembre 2013.



Le Mesnil'Club-Aînés

L'année 2012 ne nous a pas été favorable : la maladie, les départs en maison de retraite et, hélas, les décès, nous ont privé de plusieurs des nôtres.

Pour les sorties, le regroupement avec d'autres clubs ne permet pas toujours les voyages d'une journée (manque d'effectif).

Alors les déjeuners au restaurant nous offrent quand même la possibilité de nous retrouver ensemble.

Avec les anciens combattants, nous avons fêté les Rois, autour d'une galette. Bonne ambiance.

Un miniloto a permis aux joueurs de se défouler.

Un repas au *P'tit-Port* a comblé les gourmands.

Un cassoulet (maison) au *Grill-Bar* d'Illiers-l'Évêque a été très apprécié de tous. L'après-midi s'est terminé, pour ceux qui le désiraient, par un spectacle de chant choral organisé par le club d'Illiers-l'Évêque. Journée très sympa.

En prévision :

- Le repas annuel du club.
- Une sortie au cabaret *Le Beaulieu*, avec Illiers.

Colette ROBQUIN



C.R.I.S.T.A.L.E.



Le 1^{er} janvier 2013, le centre de loisirs est entré dans sa dixième année d'existence.

Il a été créé en 2004 par l'Association familiale, éducative et sportive, sous la présidence de Mme Sylvette Broucke, avec l'assistance de M. Stéphane Soulet, avec l'appui de notre Communauté de communes et, bien sûr, le soutien du conseil municipal de notre commune.

Ainsi, le centre accueille en moyenne 32 enfants tous les mercredis et 40 pendant le mois de juillet. Le nombre d'enfants fréquentant le centre est passé de 59 en 2004, à 138 à ce jour.

L'équipe d'animation est entièrement composée d'animateurs diplômés. Les programmes sont établis tous les trimestres. Notre site internet, www.cristale27.fr, est mis à jour presque toutes les semaines. Chaque parent peut prendre connaissance de la totalité des activités proposées, des repas servis, des animations réalisées, voir les photos et reportages.

C.R.I.S.T.A.L.E. c'est aussi, à l'extérieur du Mesnil, les Festi'Routils, en juillet. C'est encore, avec la section « djembé », adultes et enfants, la Fête de la musique, la kermesse de l'école du Mesnil, la fête de fin d'année des enfants d'Illiers-l'Évêque. Le stand C.R.I.S.T.A.L.E., avec son trampoline, a été installé à la Foire à tout de

Muzy, et à la Passée d'août à Saint-Germain-sur-Avre, en 2011.

Le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants de la Communauté de communes, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (en fonction de la demande) et au mois de juillet. Les heures d'ouverture sont de 8h00 à 18h30. Les tarifs varient suivant la composition de la famille et des revenus ; la moyenne journalière est d'environ 11,60 € par jour, repas compris. Pour tout contact appelez le 06 30 31 09 53 ou rendez-vous sur notre site internet. Nous vous répondrons dans la journée.

André HABLET

Suite à l'assemblée générale du 20 janvier 2013, un nouveau bureau a été élu :

- président : Fabrice Bossuyt ;
- vice-président : Lloyd Paillard ;
- trésorière : Armelle Salengros ;
- trésorier adjoint : Jacques Varin ;
- secrétaire : Céline Rodriguez-Moret ;
- secrétaire adjointe : Aline Gendre-Jondet.

Fabrice BOSSUYT



L'âme du vitrail

« L'âme du vitrail » entre dans sa sixième année d'existence. L'effectif varie entre quinze et dix-huit adhérents. Les cours sont dispensés le samedi, de 14h00 à 18h00, deux fois par mois.

Le but de l'association est, sans aucun doute, d'améliorer

la dextérité pour ce travail précis et soigneux. C'est aussi un lieu de retrouvailles, de détente, où le thé et le café sont de la partie.

Au cours de l'année 2012, nous avons fait une exposition à Courdemanche. Nous avons eu des contacts intéressants avec deux adhérentes supplémentaires, qui pratiquent le covoiturage. Fin juin, nous avons effectué une sortie en direction de Vimoutiers pour une visite guidée de l'église-cathédrale, aux superbes vitraux. Ensuite, au même endroit, nous avons visité le musée du camembert. Après un déjeuner convivial, direction Saint-Germain-de-Livet, pour visiter le château, véritable joyau du pays d'Auge. Site bien protégé, architecture superbe, beaux jardins.

La journée des associations, organisée par le comité des fêtes, fut une réussite. Notre stand a initié quelques enfants à l'art du vitrail.

Luciano SANCHIONI



Les *Balladins* apportent un nouveau souffle à la vie culturelle de notre communauté de communes

L'année des *Balladins* s'est inscrite dans la poursuite de leur activité :

– ateliers pour adultes qui ont poursuivi leurs représentations de la pièce *Des manteaux avec personne dedans* ;

– stages pour les jeunes qui ont vécu des moments forts pendant le stage de Pâques, face à la mer (côtes de la Manche), consacré à la poésie.

Les Balladins ont été sollicités par l'association « Culture et Animation » d'Illiers-l'Évêque pour créer un événement artistique. Partant du constat qu'aucune manifestation d'envergure ne peut se réaliser sans un effectif important de bénévoles (ce qui est le cas pour cette équipe), et qu'il nous faut intéresser un plus large public tout en restant concentrés sur l'aspect artistique de notre démarche, nous avons donné suite à cette proposition.

C'est à partir de l'identification de cette complémentarité, qu'ensemble nous avons mis en œuvre un festival toutes formes d'expression artistique, avec dix spectacles et cinq animations au programme, baptisé le « Festiv'illiers ».

Cette association de compétences a pour ambition de créer une dynamique culturelle et artistique au sein de la Communauté de communes du sud de l'Eure, dans un secteur à vocation agricole où les prises d'initiatives culturelles restent modestes. Parvenir à intéresser les habitants de nos villages au spectacle vivant et les inciter à la pratique artistique constituent des objectifs qui



mobilisent *les Balladins* depuis toujours.

La CCRSE et le conseil général, sous l'impulsion de Joël Hervieu, ont reconnu l'intérêt de la démarche du regroupement de deux communes, le Mesnil-sur-l'Estrée et Illiers-l'Évêque et apporté leur soutien à cette initiative.

Un succès dépassant nos espérances était au rendez-vous, tant en ce qui concerne la qualité des spectacles (*les Balladins* en ont présenté

deux), qu'au niveau des prestations des artistes salués unanimement, qu'au niveau de la fréquentation du public.

Il y aura donc une deuxième édition en septembre 2013 à laquelle d'autres communes vont s'associer : *Les émotions sont forcément plus belles et plus fortes lorsqu'elles sont partagées.*

Par ailleurs *les Balladins*, adultes et jeunes, travaillent actuellement à la création d'un nouveau spectacle. Un vaudeville conçu à partir de la pièce d'Eugène Labiche, *Un chapeau de paille d'Italie*.

Le spectacle prendra une coloration musicale avec l'intégration de chansons de toutes les époques. Il sera présenté en avant-première aux Mesnilois, en mai ou juin prochain, sous le titre, *La Noce connaît la chanson.*

D'avance, on vous espère très nombreux !

Danielle AUBERT
Présidente des *Balladins de l'Estrée*,
compagnie André-Grichois
Tél. : 06 07 13 59 73

Gymnastique volontaire mesniloise

L'association « Gymnastique volontaire mesniloise » comptait, pour l'année 2011-2012, 34 adhérents qui ont pratiqué cette activité dans la joie et la bonne humeur.

Les cours ont repris le 8 septembre au foyer communal aux jours et heures suivants :

– les lundis de 14 h 30 à 15 h 30, avec Laurence Cornelisse, séance spéciale « seniors » ;

– les mardis de 20 h 00 à 21 h 00, avec Laurence Cornelisse, séance ouverte à tous ;

– les vendredis de 9 h 00 à 10 h 00, avec Gwenaëlle Camus, séance ouverte à tous.

Le dernier semestre de l'année 2011, nous avons organisé, avec l'aide du CODEP, un atelier « gym mémoire » très apprécié par les douze participants.

Par ailleurs, le mois de juin a fonctionné en « porte ouverte » pour permettre à ceux qui le désiraient de faire un essai.

Nous encourageons toutes les personnes tentées par une activité physique à venir nous rejoindre ; les inscriptions se font sur place.

A bientôt, si vous le souhaitez !



Mesnil hold'em

Le but du « Mesnil hold'em » est de faire découvrir le poker et toutes ses subtilités.

On joue tous les jeudis soir, de 20 h 00 à 23 h 00, à la salle des fêtes du Mesnil.

Ambiance détente et bonne humeur garanties.

Deux soirées découvertes sont proposées aux nouveaux joueurs ; ensuite une cotisation de 30 € (50 € pour un couple) sera demandée.

Nous participons à deux championnats interclubs différents. Nous organisons des tournois regroupant en moyenne 80 joueurs, et nous allons chez nos voisins défendre nos couleurs, toujours dans la bonne humeur.

Contact : MESNIL HOLD'EM (association de poker)

E-mail : mesnilhold'em@free.fr

Site : <http://mesnilholdem.forumpro.fr/>



La pétanque

L'association « Mesnil l'Estrée pétanque », FSGT, vous accueillera avec plaisir lors des concours qu'elle organisera sur le stade, une fois les travaux d'aménagement du terrain de pétanque terminés.

Valérie BRETON



L'AMAF

L'AMAF, Amicale mesniloise des anciens des Forges, a été créée en 1975. En 2013, sa seule activité, qui est organisée tous les deux ans, se déroulera le 6 avril. Elle consistera en l'organisation d'une réunion, suivie d'un repas, auxquels sont conviés les anciens de la pension des Forges et les collègues de l'imprimerie.

Alain ROTTIER

Téléthon – Le Mesnil toujours partant !

Comme chaque année, les habitants de notre commune ont su, une fois encore, se montrer généreux et ont répondu présents, afin que le Téléthon 2012 soit, lui aussi, une réussite. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que tous les bénévoles qui se dévouent, tous les ans, en participant à l'organisation et au bon déroulement de ce moment de solidarité.

A noter que, cette année, de nouvelles activités ont été proposées et ce fut un succès : concours de dictée pour

adultes et enfants ; exposition de collectionneurs ; tournoi de belotte.

Sans compter notre repas alsacien, les jeux de société, la participation des enfants de l'école, les massages, la vente des brioches...

Grâce à vous tous, nous avons ainsi recueilli 3 339,80 €, malgré la conjoncture actuelle. C'est formidable !

Sylvette BROUCKE



Les pongistes mesnilois

Début septembre, Les pongistes mesnilois ont repris le chemin des entraînements, pour se préparer pour leurs championnats qui ont débuté en octobre.

Avec l'arrivée de nouveaux éléments, le club se rapproche petit à petit de la cinquantaine de licenciés. Ils sont encadrés par Isabelle Foucault, présidente et entraîneur bénévole du club, qui a redynamisé les entraînements tout en gardant l'esprit familial et joyeux qui caractérise ce club.

Plusieurs groupes ont donc été mis en place le mardi, le mercredi ou le vendredi, afin de donner à tous les pongistes la possibilité d'évoluer dans des conditions de jeu plus favorables. Elles restent toujours très exiguës compte tenu du nombre d'adhérents et de l'espace proposé. Ce manque de place est d'autant plus pénalisant que, cette année, l'équipe 1 est montée de division et se retrouve en départementale 2 où s'affrontent six joueurs par équipe au lieu de quatre l'an passé.

Les équipes engagées cette saison :

- équipe 1 en départementale 2 (6 joueurs) ;
- équipe 2 en départementale 4 (4 joueurs) ;
- une équipe engagée dans la coupe du Comité : coupe C ;
- une équipe engagée dans la coupe du Comité : coupe D ;
- une équipe de jeunes engagées dans la catégorie 5-6 moins de 18 ans ;
- trois filles engagées dans le critérium régional : très bon début pour ces trois jeunes filles.

SUPERBES RÉSULTATS en juin 2012 : la saison passée, lors de la finale par classement qui s'est disputée les 23 et 24 juin 2012 à Angers, Anaïs Veillard, habitante du Mesnil, s'est hissée parmi les seize meilleures joueuses nationales de sa catégorie. L'équipe 1 est championne de l'Eure de la départementale 3, pour la deuxième fois consécutive. Bravo à eux !

Calendrier

Le dimanche 31 mars 2013, au foyer communal du Mesnil, le club organisera son traditionnel tournoi annuel. Il est ouvert à tous les pongistes ; cependant, pour une meilleure organisation, il est demandé de s'inscrire avant. De nombreux lots seront, comme d'habitude, distribués afin de récompenser les meilleurs.

L'assemblée générale du club est prévue le 7 juin 2013.

Horaires d'entraînements

Le mardi, de 18 h 00 à 19 h 00 et de 19 h 00 à 20 h 30 pour jeunes et seniors.

Le mercredi, de 14 h 30 à 16 h 00 pour les plus jeunes.

Le vendredi, de 18 h 00 à 19 h 00 pour les débutants ; de 19 h 00 à 20 h 00/20 h 30 pour les jeunes et adultes.

Site Internet : n'oubliez pas de retrouver toutes les informations du club sur <http://pongistesmesnilois.free.fr>

Le bureau

Présidente, entraîneur : Isabelle Foucault
(06 78 44 04 09).

Secrétaire : Lloyd Paillard.

Trésorier : Olivier Parent.

(Sans compter les nombreux bénévoles bien précieux)



Association TOM pouce pousse ... LA MOELLE Bilan 2012 et perspectives 2013



L'association poursuit ses actions envers les malades, grâce à vos soutiens et votre participation à nos différentes activités.

Deux dons versés sur 2012 au centre Henri-Becquerel à Rouen pour la recherche et l'amélioration des conditions de vie des adolescents et jeunes majeurs (AJA).

Le don de sang de cordon est maintenant une réalité quotidienne à la maternité de Dreux. Futures mamans, osez donner deux fois la vie. Faites connaître votre position auprès du personnel médical.

L'édition 2010 du livre « Greffe de cellules souches hématopoïétiques » est maintenant épuisée. 10 000 exemplaires ont été distribués dans les hôpitaux centres greffeurs. La réédition est en cours pour faciliter l'information et la communication entre le corps médical, le patient et sa famille.



Sur notre site Internet

<http://tompoucepousselamoelle.medicalistes.org>

vous retrouverez, dans la rubrique « documents à télécharger », notre dernière lettre de liaison, n° 13, qui retrace les activités de l'année 2012.

L'association a ouvert sa page sur le réseau social Facebook : Tom Pouce Pousse Lamoelle, n'hésitez pas à devenir nos amis.

Si vous souhaitez vous investir à nos côtés, devenez adhérents de l'association en vous acquittant d'une cotisation annuelle de 10 €. Si vous souhaitez nous aider

ponctuellement pour certaines de nos activités, ou encore nous informer qu'une personne ou une famille est concernée par la leucémie, contactez-nous au : 06 10 55 01 34 ou 06 25 46 63 27 ou par e-mail : tompoucepousselamoelle@gmail.com

Agenda 2013

Collectes de sang :

- samedi 18 mai, de 9 h 00 à 13 h 00 ;
- samedi 26 octobre, de 9 h 00 à 13 h 00.

Nous sommes juste en dessous de la limite des prélèvements pour maintenir cette activité sur notre commune... La participation d'un maximum de personnes à ce geste citoyen est importante.

Samedi 13 avril à 17 h 00 : assemblée générale de l'association, au foyer communal, avec projection d'un documentaire sur l'erreur médicale en milieu hospitalier, suivi du verre de l'amitié. Votre présence nous encouragera...

Dimanche 8 septembre à 14 h 30 : les traditionnelles « Randonnées mesniloises », à pied ou à cheval pour découvrir notre campagne.



**ENSEMBLE ŒUVRONS
CONTRE LA LEUCÉMIE**



La pêche, les pêcheurs du Mesnil-sur-l'Estrée

La saison de pêche 2012, qui s'est pratiquée du deuxième samedi du mois de mars au troisième dimanche de septembre, s'est globalement bien passée. Malgré un manque d'eau en début de saison (mars et avril), vite compensé par les pluies de mai et juin, les truites se sont montrées « mordeuses ». Nous avons procédé, pour l'année 2012, à l'introduction de 650 kg de truites ainsi que de 5 000 truitelles.

Pour l'année 2013, 800 kg de truites seront mis à l'eau et environ 3 000 truitelles.

Concernant la pêche de l'ombre commun, celle-ci est autorisée, mais avec remise à l'eau obligatoire ; ceci afin de favoriser son implantation et satisfaire le plus grand nombre. L'année 2012 a vu l'organisation de sept « enduros carpes », ce qui fut un grand succès. Un « enduro carpes » se déroule sur deux ou trois jours consécutifs, avec présence de commissaire, afin de valider les prises. Des lots d'une valeur de 1 000 € ont été distribués aux différents vainqueurs. Trois cent cinquante carpes furent prises lors de ces sept week-ends avec, bien sûr, remise à l'eau de tous les poissons.

Informations pratiques

Les permis de pêche sont en vente chez nos dépositaires, notamment, chez « José et Lily ».

Prix de vente pour l'année 2013 :

- 73 €, pour les adultes ;
- 15 €, pour les moins de 18 ans ;
- 5 €, pour les moins de 12 ans ;
- 30 €, pour la carte « femmes » ;
- 89 €, pour la carte interfédérale (73 départements).

Ouverture de la pêche le samedi 9 mars 2013 à 7 h 00.

Bonne année « halieutique » à vous.

Patrice VERGER

Les anciens combattants

L'année a été cruelle. La disparition de nos quatre camarades et amis : Daniel Goumas, Gaston Boursette, Gérard Chapiro et Pierre Mourier, nous a attristés. A partir de cette année, les veuves et femmes d'anciens combattants rejoindront l'association, avec droit de vote et de parole.

Chaque année, en dehors des commémorations officielles du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre, nous rendrons un hommage à nos compagnons disparus, afin d'entretenir leur souvenir. Le bureau se réunira chaque trimestre pour organiser le repas annuel, préparer les sorties, et les rencontres avec les autres formations.

Luciano SANCHIONI



Les parachutistes

*La rue appartient à celui qui y descend,
La rue appartient aux drapeaux des Combattants
Autour de nous la haine,
Autour de nous les dogmes que l'on abat...*

Combien de fois l'avons-nous chanté ce chant en Algérie pour nous donner du cœur au ventre ? Qu'importe que nous portions le calot, le béret rouge ou vert ou tout simplement la casquette Bigeard, nous étions tous là pour la même cause, prenant le même risque pour un idéal. Nous avons tous voulu y croire dans cet idéal.

Combien sont tombés au hasard d'un clair matin, de nos camarades qui souriaient au destin. Et combien en sont revenus, blessés, traumatisés à vie par cette sale guerre qui n'était pas la nôtre, cette guerre qui déchirait la France ? Que nous reste-t-il de cette aventure ? D'avoir voulu le meilleur, en côtoyant le pire, sans atteindre l'impossible !

Ce qu'il nous reste, c'est avant tout ce que nous avons trouvé au travers de nous-mêmes dans ces moments terribles : le respect de l'autre, la camaraderie, la fraternité entre frères d'armes, l'entraide et la solidarité et ceci que nous ayons été appelés, engagés ou militaires de carrière, parachutistes et non-parachutistes. Mais nous avons aussi voulu croire en l'espoir, l'espoir impossible d'un monde sans guerre !

Nous étions tous dans une même galère, c'était le même combat. Aujourd'hui, c'est toujours le même combat pour un monde meilleur, même si bien souvent, il nous arrive de douter de l'humain quand on voit ce qui se passe autour de nous.



Les parachutistes se sentent touchés lorsque l'un de leurs frères d'armes, para ou non-para, quitte ce monde, surtout dans une petite commune comme la nôtre où nous avons beaucoup d'amis, et participons, à notre manière, au deuil du monde combattant.

Nous avons été très honorés d'avoir été appelés au chevet de notre ami Gaston Boursette pour réparer un oubli, et lui faire remettre in extremis sa médaille de Reconnaissance de la nation par Michel Delcayre, ancien para d'Indochine et de Corée, et président des médaillés militaires. Je n'oublierai



jamais le visage rayonnant de Gaston ; il n'y croyait plus. On avait l'impression qu'il revivait.

Nous avons aussi accompagné nos amis Gérard Chapiro et Pierre Mourier jusqu'à leur dernière demeure.

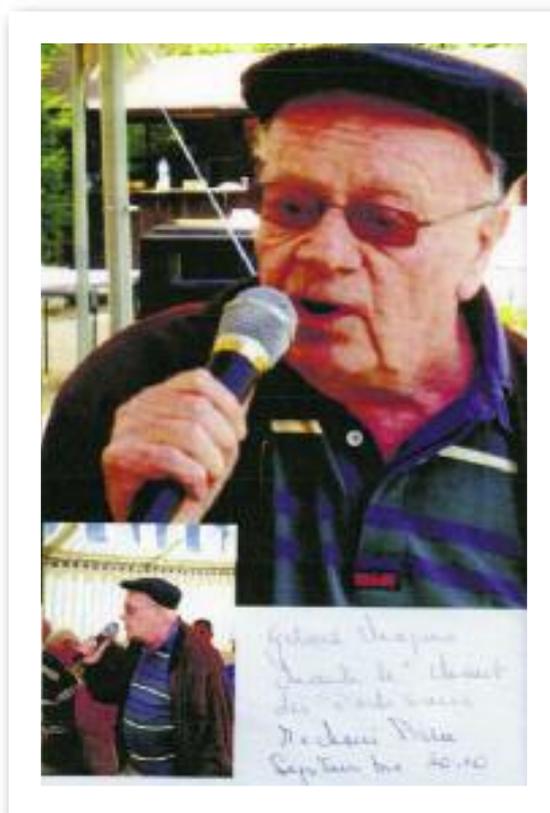
Gérard égayait nos repas d'assemblée générale et notre méchoui avec sa voix magnifique.

Quant à Pierre Mourier, il était non seulement mon meilleur ami, mais aussi notre secrétaire et « webmaster ». Malgré sa terrible maladie, il nous aura aidés jusqu'au bout, en faisant preuve d'un courage exemplaire.

Ils ont tous les trois mérité de la France au cours de leur jeunesse et dans leur vie, ne les oublions pas.

Voilà pourquoi au Mesnil, entre anciens combattants et parachutistes, nous partageons non seulement le devoir de mémoire, mais aussi les mêmes joies, les mêmes peines.

Roger MEYER





*Association
Firmin Didot
Tous les jours, place du Moulin
27600 Mesnil-sur-l'Estrée
Tel. 03 67 41 12 99*

Depuis sept années, l'association « Firmin DIDOT » a pour but la création d'un lieu racontant au visiteur l'histoire de l'imprimerie, depuis l'invention des Chinois, jusqu'à internet.

Dans le Bulletin municipal 2011, nous vous avons présenté le projet initial.

Dans le Bulletin municipal 2012, nous vous avons présenté la suite de nos aventures.

Pour cette année, je reprendrai quelques éléments du rapport d'activités présenté à tous nos adhérents, lors de notre dernière assemblée générale du 17 décembre dernier.

Ceci pour inviter tous les habitants de notre village à venir nous rejoindre, car, plus nous serons nombreux, mieux nous serons entendus.

En octobre 2011, après avoir eu une rencontre encourageante avec Mme Jeandez-Mengual, vice-présidente du conseil régional, nous avons eu un entretien avec M. Christian Charmeux, responsable du service culturel du département.

Chacun ayant trouvé le projet intéressant, ils nous confirmèrent qu'ils pourraient essayer de s'engager à nos côtés, à condition que les collectivités locales s'investissent dans ce projet.

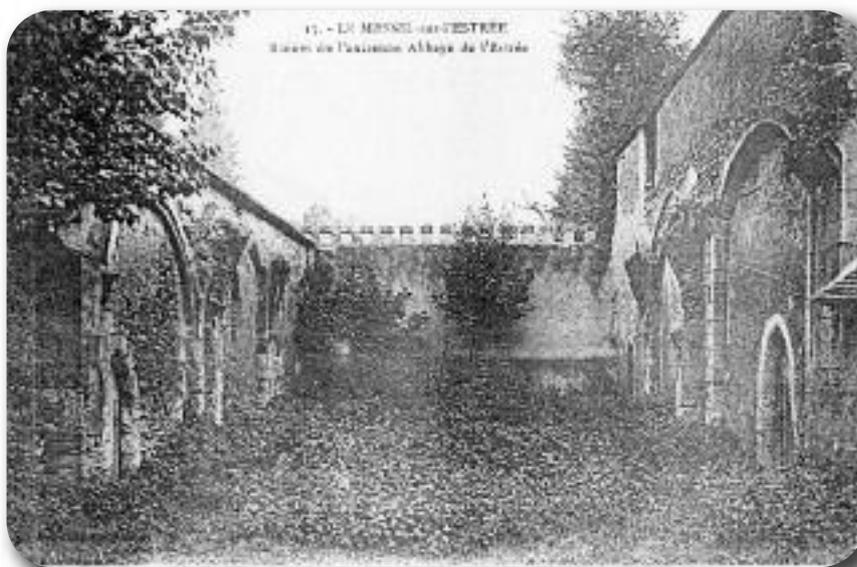
Le lendemain, nous avons rencontré M. Joël Hervieu, accompagné du bureau de la CCRSE. Mais celui-ci nous indiqua qu'il n'était pas favorable à la création de cette « Maison de l'imprimerie », pour différentes raisons. Il nous proposa cependant de créer un SIVU – Syndicat intercommunal à vocation unique – ce qui permettrait de rassembler des communes intéressées par ce projet, qu'elles soient de l'Eure ou de l'Eure-et-Loir. La rencontre que nous avons eu avec M. Thomas Aubert, du « Pays d'Eure, d'Avre et d'Iton », fut plus encourageante, mais celui-ci nous confirma qu'il ne pouvait entreprendre des études que s'il recevait des ordres d'une collectivité, qu'elle soit commune ou groupement de communes.

En septembre 2011, je rencontrai Mme Caroline Firmin-Didot, propriétaire de l'ancienne école privée « Marie-

Une « Maison de l'imprimerie » à Mesnil-sur-l'Estrée ?

Immaculée » qui acceptait l'idée de vendre ses locaux pour la création de notre projet. Malheureusement, les mois passèrent, et Caroline Firmin-Didot eut une proposition intéressante. L'école fut vendue à un particulier qui a entrepris d'en faire des appartements !

En 2012, décidé à créer ce « SIVU de la vallée des imprimeurs et des lieux touristiques » initié par le président de la CCRSE, je notais tous les villages se trouvant le long de la rivière depuis La Couture-Boussey, jusqu'à Verneuil-sur-Avre et pris rendez-vous avec les maires de ces communes. J'en ai personnellement rencontré trente sur trente-sept communes. Leur accueil fut chaleureux, mais prudent, ce que l'on peut facilement comprendre ; le slogan de chacun étant « à condition que cela ne coûte pas cher ». Ce qui est possible si nous pouvons mutualiser les énergies. Dans un courrier adressé à M. Guy Lefranc, qui était alors député, le président du « Pays d'Eure, d'Avre et d'Iton », Michel Desnos, a proposé d'utiliser les compétences de ses services pour aider à la réalisation de ce projet.



A ce jour : une opportunité se présente sur l'un des sites pressenti lors de la première étude de faisabilité, à savoir l'ancien moulin, ayant appartenu à la famille Firmin-Didot. Il est situé au hameau de l'Estrée, qui fut autrefois une abbaye, qui n'est pas en très bon état, mais possède un cachet exceptionnel et dont les propriétaires ac-

tuels sont en phase de réflexion pour accepter de le vendre. Si nous réussissons à trouver un lieu, nous pourrions créer un « Fonds de dotation » s'appuyant sur la filière professionnelle, imprimeurs, papetiers, marchands d'encre, éditeurs, écrivains, etc., grâce à la défiscalisation.

Pour faire avancer ce projet, nous créons un « comité de parrainage » composé de personnalités, journalistes de presse, de radio, de télé, écrivains, intellectuels, capitaines d'industries, intéressés par la création de cette « Maison de l'imprimerie ». Ce comité donnant à notre association une image de sérieux et de dynamisme.

« Le pire, ce n'est pas d'échouer..., c'est de ne pas avoir essayé ! »

Jean-Marie GADOIS



Macadam mesnilois

Pour cette année, nos coureurs ont décidé de ne pas participer à des marathons, mais à des courses plus courtes et tout aussi intéressantes. Ainsi ils ont commencé par courir le semi-marathon (21 km) de Bullion (Yvelines) en février, mois au cours duquel nous avons fêté les Rois, tous ensemble, autour de plusieurs gâlettes. Puis en mars, ce fut le semi-marathon de Rambouillet et celui de Chartres. En avril il y a eu les 15,4 km d'Alençon-Médavy et le semi-marathon de Sainte-Gemme-Moronval ; un classique auquel on aime participer. En juin, ce furent les « Belles foulées de la cathédrale » de Chartres, un parcours de 9,3 km qui impressionne par une montée assez sympathique que les coureurs ont parcouru deux fois. En septembre, après le temps de repos des grandes vacances, nous avons participé aux foulées de Vert-en-Drouais, 7 et 15 km, et aussi à une première qui s'est déroulée au sein de notre village « la fête des associations ». Ce fut avec plaisir que nous y avons tenu un stand pour faire connaître notre association de coureurs, et fini cette journée par un grand barbecue en compagnie des différentes associations qui étaient présentes. En octobre, nous avons effectué une grande sortie en groupe pour participer à différentes courses qui se sont déroulées au Mans, sur le circuit des 24 heures moto. Sur ce circuit mythique, un des coureurs a effectué le semi-marathon, trois autres ont eux participé au pi-marathon (42 km courus en équipe de trois personnes qui se relaient). Ensuite toutes les femmes de l'association ont couru en faveur de la recherche contre le cancer du sein en effectuant la course

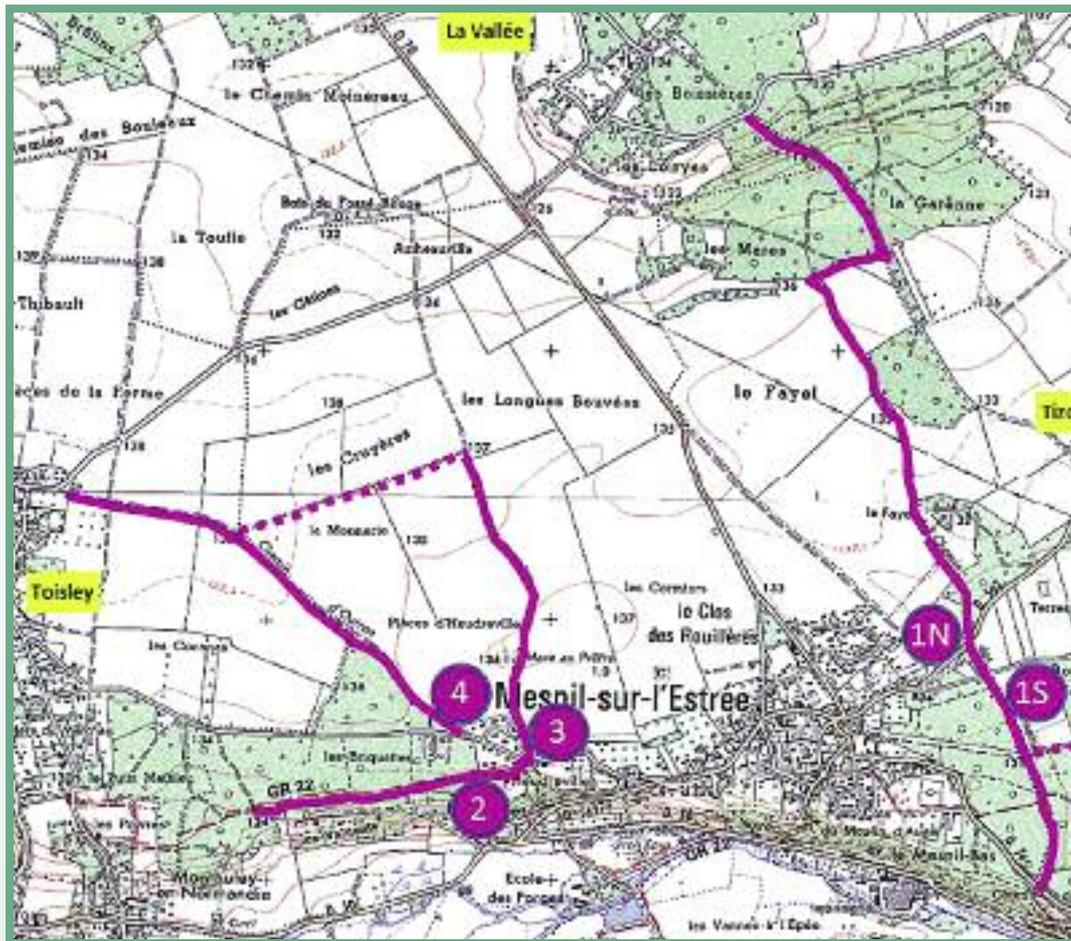
des Demoiselles de Bugatti, c'est-à-dire 5 km sur le circuit. Cette année 10 000 femmes ont participé à cette course. En novembre, malgré le vent et la pluie, nous avons couru le semi-marathon du pont de Normandie, ainsi que les 18 km de la route des Quatre-Châteaux, en vallée de Chevreuse.

Et pour finir avec une pointe d'humour notre année sportive, nous avons participé le 16 décembre à la fameuse corrida de Noël d'Issy-les-Moulineaux, où nos coureurs masculins ont tenu le pari de se déguiser en mère Noël ; jolies photos à venir.

Voilà encore une année où nous avons tous ensemble passé de bons moments sportifs et humains. Nous espérons en vivre encore de nombreux.

Frédéric PAIN





Chemin des Romains : en direction du nord

Il permet de rejoindre le Fayel et le hameau de la Vallée, commune de Courdemanche. Partie de l'ancienne voie romaine qui reliait Rouen à Chartres et Orléans (*Les pays normands – Supplément aux Annales de Normandie*, 1952).

1N



1S



Chemin des Romains : en direction du sud

Il permet de descendre dans la vallée de l'Avre. *Chemin des bois du Mesnil (en pointillés)* : il est situé à gauche du chemin des Romains, en direction du sud ; il permet de rejoindre le chemin des Poissonniers ou la vallée Frichet, lieux situés sur le territoire de la commune de Muzy.



2

Chemin des Briquettes

Ce nom pourrait désigner un lieu où l'on extrayait un combustible fait de houille ou de tourbe agglomérée et moulée en forme de brique (*dictionnaires de l'Académie française*).



3



Chemin de la mare aux Prêtres

En l'occurrence, les « Prêtres » désignent les moines du prieuré d'Heudreville, propriétaires des terres alentour jusqu'à la Révolution.

4

Chemin d'Outron

Ce nom pourrait signifier qu'il s'agit d'un chemin qui conduit au-delà des « frontières » communales ? En effet, on se trouve rapidement sur le territoire de la commune de Saint-Germain-sur-Avre.



Bienvenue à La Paonnerie - Relais Centre-Normandie



Après trente années d'expérience professionnelle dans l'industrie et concerné, fin 2010, par un plan social, j'ai pris l'option de tourner une page en créant ma propre entreprise à domicile.

Un temps de réflexion pour élaborer mon projet, la nature et les secteurs d'activités choisis, la définition des prestations, l'analyse des réglementations spécifiques, la clientèle ciblée, la concurrence, la stratégie commerciale, la politique tarifaire, etc.

Puis la réalisation des travaux préparatoires...

C'est maintenant chose faite autour de deux activités : la location de salles de réception et la pension équestre.

Location de salles de réception : l'ancien corps de ferme du XIX^e siècle possède de magnifiques écuries que nous avons rénovées pour aménager deux salles de ré-



ceptions, ainsi qu'un espace traiteur et des sanitaires.

Situé à moins d'une heure de la région parisienne, au carrefour des régions Normandie, Centre et Ile-de-France, nous proposons un cadre agréable, tranquille à celles et ceux qui recherchent un lieu pour leurs festivités de famille : repas, cocktails, activités de loisirs..., mais aussi aux entreprises pour leurs séminaires et autres réunions. Un espace parking sur herbe est disponible à l'intérieur de la propriété.

Pensions équestres : la relation entre les chevaux et la ferme est une histoire ancienne. Chevaux de selle mais aussi chevaux de trait y ont laissé leurs empreintes. De même le lieu a été une halte pour les balades en roulotte durant quatorze ans.



Nous renouons avec ces origines par l'accueil et la surveillance de chevaux de propriétaires.

Des boxes en structures « bois » ont été créés sous un hangar existant, la répartition des pâtures a été remodelée pour permettre une bonne cohabitation.

Ainsi nous proposons plusieurs formules pour nos amis équidés, en pâtures et/ou en boxes, qu'ils soient en activité ou retraités.



Les propriétaires peuvent faire travailler leur cheval sur un espace dédié et/ou profiter des superbes paysages sur les chemins de randonnées autour de la commune. N'hésitez pas à me contacter pour toute demande particulière.

Alain CORDONNIER

La Paonnerie – Relais Centre-Normandie
40 bis, Grande-Rue, 27650 Mesnil-sur-l'Estrée
Tél. : 06 25 46 63 27 – E-mail : la.paonnerie@gmail.com
Site : <http://lapaonnerie-centre-normandie.blogspot.fr/>



Arrivée triomphale au haras du Pin

Comme chaque été, le centre équestre « Les poneys d'Alice » propose durant les mois de juillet et août, des stages pour tous âges, niveaux et disciplines (balades, saut d'obstacles, voltige, horse bal...). Cette année, une nouvelle activité s'est présentée : participer à l'Equirando 2012 dont l'arrivée se faisait dans l'Orne.

En effet, tous les deux ans, une région de France organise le plus grand rassemblement de cavaliers, aventuriers, passionnés du cheval et de la nature, pour partager trois jours de convivialité.

Neuf cavaliers du club se sont inscrits pour cette randonnée de cinq jours. Afin de ménager nos montures et nos cavaliers, un repérage des chemins et routes a été fait quelques mois auparavant à cheval, voiture et vélo. Ensuite des contacts ont été pris auprès d'amis, agriculteurs, pour trouver les lieux des bivouacs du soir (notre assistance se rendant avant notre arrivée avec voiture, remorque et camping-car, pour nous amener les tentes et le ravitaillement des cavaliers et des chevaux).

C'est ainsi que nous avons pris la route, le lundi 22 juillet, avec nos chevaux en direction de Courteille. Une étape des plus longues soit 35 km, sur le GR 22, le long de l'Avre. En fin d'après-midi, notre hôte est arrivé au-devant de nous à cheval, avec sa fille, et nous a fait ainsi découvrir quelques passages hors des sentiers battus. Le soir, après avoir installé notre campement, nous avons échangé nos premières impressions, avec la vue sur nos chevaux confortablement installés dans une pâture de plusieurs hectares.

Le lendemain matin, départ vers 10 h 30, pour rejoindre Chéronvilliers. Traversée de Verneuil sans encombre et arrêt près de l'école des Roches pour le pique-nique du midi. Nous étions en autonomie du matin au soir, car le repas du midi était dans les sacoches. Après-midi très chaud ; aussi grâce à la gentillesse des gens qui arrosaient nos chevaux, nous sommes arrivés sans trop de fatigue à notre deuxième étape. Deuxième soirée barbecue avec l'odeur des foins qui venaient d'être faits. Le lendemain matin une petite brume nous entourait qui rendait le paysage féérique.

Troisième jour, étape de 30 km avec une halte prévue le midi à côté de la mairie de l'Aigle. La municipalité avait pris un arrêté pour avertir les riverains de la traversée de cavaliers et nous avait préparé une aire de repos sous les ar-



bres. Arrivée le soir à Beaufai, chez des agriculteurs qui avaient réservé un pré de trèfles et une douche au tuyau d'arrosage, mais quel bonheur ! Le soir, la famille de notre unique cavalier, car majorité de femmes, est venue nous rejoindre pour le repas.

Le lendemain, notre quatrième étape nous conduisait au gîte de Cisai, en traversant la forêt de Saint-Évroult. Petite étape initialement prévue mais grand moment de solitude

faute d'indication pour se diriger.

Finalement nous avons rejoint le gîte où nous commençons à découvrir les grands rassemblements car soixante cavaliers avaient fait ce choix, y compris une équipe de Muzy.

La dernière étape pour rejoindre le haras s'est faite sous une chaleur accablante, mais la prudence et le respect de nos chevaux nous ont permis d'arriver sans problème sur le site.

1200 chevaux se sont trouvés rassemblés. Certains étaient partis depuis plusieurs mois. L'Europe était représentée par des Belges, des Allemands, des Italiens, des Espagnols et par toutes les régions de France.

Le but étant atteint, nous avons installé nos chevaux dans les paddocks pour les laisser se reposer, pendant que nous profitons des diverses manifestations (spectacle équestre, visite du haras, trecks...). Nous avons participé, le samedi après-midi, au défilé costumé où le public, nombreux, attendait cavaliers, attelages jusqu'à 4 chevaux, mules, ânes qui ont défilé sur un parcours de 9 km. Le soir, repas sous chapiteaux, avec danses folkloriques.

Le lundi matin notre camion est arrivé pour ramener les neuf chevaux au centre équestre.

Isabelle GROSSET





Une centenaire au Mesnil-sur-l'Estrée Mais qui est donc Mme Papin ?



Mme Louise Papin est née le 2 octobre 1912 à Mesnil-sur-l'Estrée et vit dans ce village, depuis toujours, dans la maison familiale.

Après quelques années de classe à l'école municipale du Mesnil-sur-l'Estrée, à l'époque, divisée en deux, un côté pour les garçons et un autre pour les filles, elle a obtenu son certificat d'études vers l'âge de 13 ans.

Puis, ses parents l'ont inscrite à l'école ménagère de Dreux où, pendant trois ans, elle suivit des cours de couture, broderie, cuisine mais aussi de mathématiques et de français dans une ambiance stricte et autoritaire. Les récréations se passaient dans la cour de l'Hôtel-Dieu à sauter à la corde ou à discuter avec les copines.

Pensionnaire, elle ne rentrait chez ses parents qu'une fois par quinzaine comme le prévoyait le règlement de l'école. Elle faisait le trajet à vélo avec son père qui venait la chercher le samedi midi et la ramenait le dimanche soir.

Les dimanches où les élèves restaient à l'école, une sortie était organisée par la surveillante de l'école pour visiter, à pied, Dreux et ses environs.

Les vacances hors du Mesnil-sur-l'Estrée étaient rares. Les moyens de transport étaient limités. Elle partait parfois en train de Saint-Germain-sur-Avre ou en car, avec ses oncles et tantes, passer quelques jours à Paris, à Bagnoles-de-l'Orne ou à Granville.

Les distractions étaient peu nombreuses dans ce petit village de Normandie et, hormis quelques bals du samedi soir où elle retrouvait des amies, elle passait tout son temps à la maison depuis la fin de ses études.

Ses parents qui travaillaient à l'imprimerie Firmin-Didot refusaient, à son grand regret, qu'elle travaille à l'usine comme la plupart des jeunes de son âge. Elle restait donc seule à la maison et y assurait les repas, l'entretien de la maison et du jardin.

Heureusement la lecture, la broderie, le tricot et sa passion pour les chats, étaient pour elle une belle occupation.

Mme Papin n'a pas la télévision, tout cela fait trop de bruit, dit-elle. Elle aime toujours autant lire et se tient au courant des faits de notre société par le journal et lors des visites de ses amis. La solitude ne la dérange pas, c'est une personne de caractère, bien lucide, encore très vive, qui gère sa petite vie comme elle l'entend.

La cérémonie organisée par la mairie en l'honneur de ses cent ans l'a beaucoup touchée. Elle remercie M. le maire, le conseil municipal et ses amis présents autour d'elle en ce bel après-midi d'octobre.

Béatrice CORDONNIER



Sauvegarde du patrimoine mesnilois

L'association de « Sauvegarde du patrimoine mesnilois » vient enfin de voir le jour.

Elle a été déclarée en préfecture de l'Eure le 4 décembre 2012, sous le numéro W273002944.

La parution au *Journal officiel* est datée du 15 décembre 2012.

Cette association a pour but essentiel d'aider notre commune à conserver son patrimoine architectural. Patrimoine restreint peut-être, mais qui mérite d'être transmis aux générations futures, dans son intégralité. Ce patrimoine est essentiellement constitué par l'église Sainte-Marie-Madeleine.

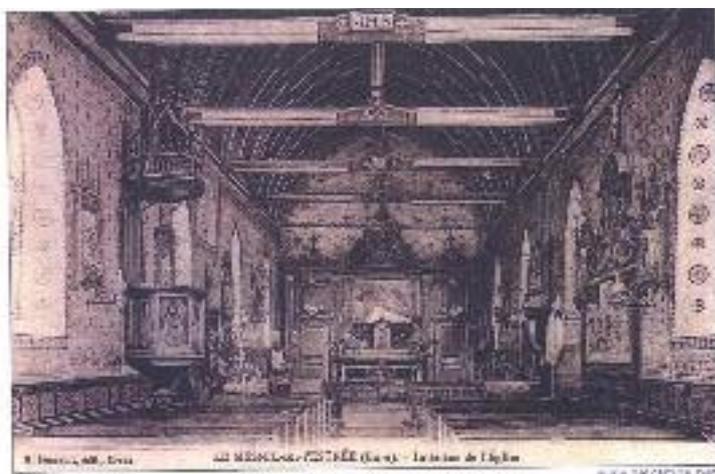
Nous espérons que cette association sera bien accueillie et que nous verrons de nombreuses personnes y adhérer afin de la soutenir.

Ce soutien pourra être moral, financier, physique (entretien, nettoyage, petites réparations, etc.).

Nous pouvons prétendre à des aides de l'État et nous ouvrirons certainement une souscription, dès que possible.

En comptant sur votre soutien et vous remerciant à l'avance.

Bernard DUPLAT



27 MESNIL-SUR-L'ESTRÉE – Église Sainte-Marie-Madeleine

Intérieur de l'église sur le chœur. Carte postale vers 1910 (coll. J. G. G.)



ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont ramassées le mercredi matin.

Attention : les semaines comprenant un jour férié le lundi, mardi ou mercredi, le ramassage est effectué le jeudi.

Tous les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte. Si le camion de collecte n'est pas passé à l'heure habituelle, il est conseillé d'attendre pour rentrer le bac. Parfois, le camion est retardé dans sa tournée.

LA DÉCHETTERIE DE LA MADELEINE-DE-NONANCOURT

Route de DAMVILLE (direction DROISY) – 27320 La Madeleine-de-Nonancourt – Tél. : 02 32 58 35 52.

Jours et horaires d'ouverture (fermeture les mardis, jeudis et vendredis matin) :

HORAIRES D'ÉTÉ

- lundi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- mercredi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- vendredi, de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- dimanche, de 9 h 00 à 11 h 00.

HORAIRES D'HIVER

- lundi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- mercredi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- vendredi, de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;

Le badge d'accès est obligatoire. Pour l'obtenir, présenter un simple justificatif de domicile (EDF, GDF, France télécom [téléphone fixe]).

Transports scolaires et intempéries

En cas d'intempéries sur tout le département et/ou de signalement météo « vigilance orange » un arrêté préfectoral peut être pris quant à la circulation des transports scolaires.

Où se renseigner ?

Sur le site de la préfecture :
[hppt://www.eure.pref.gouv.fr](http://www.eure.pref.gouv.fr)

Si les intempéries ne sont que locales c'est la Communauté de communes qui prend la décision.

**Contactez la CCRSE
 au 02 32 32 55 10**

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

Les personnes qui ne sont pas en mesure de transporter leurs « encombrants » à la déchetterie de La Madeleine-de-Nonancourt, pour des motifs valables (incapacité physique ou moyen de transport inadapté), peuvent téléphoner à la mairie en précisant quels sont les objets à enlever, le lieu, et, si possible, l'heure souhaitée).

La commune est divisée en dix zones. Chaque mois, une zone est concernée par cette opération, les deux premiers lundis de chaque mois.

Zone 1	Janvier	Rue Firmin-Didot – Route des Forges – Route de l'Imprimerie
Zone 2	Février	Clos des Rouillères
Zone 3	Mars	Rue du Haut-Maine – Route d'Illiers – Route de Saint-André
Zone 4	Avril	Route de Toisley – Chemin des Terres-Neuves Chemin des Briquettes - Résidence d'Heudreville
Zone 5	Mai	Côte des Forges – Lisière normande
Zone 6	Juin	Place du Château – Route de Dreux – Rue du Stade
Zone 7	Septembre	Rue du Château – Rue du Moulin – Rue du Gros-Chêne Cité du Gros-Chêne - Chemin Arthur-Letur
Zone 8	Octobre	Chemin des Alouettes – Route de Louÿe – Chemin des Romains
Zone 9	Novembre	Rue du Calvaire – Chemin des Vignes
Zone 10	Décembre	Grande-Rue – Sente des Vignes

Exceptionnellement, un ramassage urgent peut être envisagé : il suffit de le demander en mairie et il se fera lorsque les employés municipaux se rendront à la déchetterie, dans le cadre de leur fonction.

NUMÉROS UTILES

SAMU (Évreux) 15
 SAMU (Dreux) 02 37 46 15 15
 POMPIERS 18
 (à partir d'un portable composer le 112)
 GENDARMERIE 12
 Hôpital de Dreux (urgences) 02 37 51 51 85
 Clinique Maison-Blanche Vernouillet 02 37 65 43 21
 Hôpital d'Évreux (urgences) 02 32 33 80 97
 Centre antipoison de Lille 03 20 44 44 44
 ERDF Renseignements 02 32 29 38 01
 ERDF Dépannage 08 10 33 30 27
 GDF Dépannage 02 32 38 44 66
 SEA Paquetterie (syndicat eau) 02 32 58 29 00
 Enfance maltraitée 08 00 05 41 44
 SOS Amitié 01 42 93 31 31
 01 42 96 29 20
 Renseignements administratifs 39 39
 « La main tendue » (livraison de repas à domicile)
 02 37 62 08 02

LA DÉCHETTERIE DE LA MADELEINE-DE-NONANCOURT

Sont acceptés les produits énumérés ci-dessous, provenant exclusivement des particuliers :

- les encombrants et le bois ;
- les gravats et produits de démolition, sauf le plâtre ;
- les cartons et les papiers ;
- le petit et le gros électroménager ;
- les DMS (peinture, solvant, aérosol, etc.) ;
- le verre ;
- les piles et les batteries ;
- l'amiante (en petite quantité) ;
- la ferraille ;
- les déchets végétaux ;
- les huiles de vidange ;
- les déchets électriques ;
- le polystyrène ;
- les bouteilles plastiques ;
- les pneus.

Ne sont pas acceptés, les ordures ménagères, les cadavres d'animaux et les médicaments.

Verre ménager : dans chaque commune, des containers sont à la disposition des habitants pour la collecte de ces déchets qui sont également acheminés vers des sites de recyclage.

Respectons notre environnement : la fréquentation de la déchetterie s'accroît régulièrement, ce qui confirme une volonté collective et positive du respect de l'environnement.

RAPPEL : la carte d'accès à la déchetterie est strictement personnelle ; en aucun cas elle ne peut être prêtée à une tierce personne. En cas de non-respect de cette procédure, la CCRSE se réserve le droit d'annulation de votre carte.

Pour l'obtenir, présenter un simple justificatif de domicile (EDF, GDF, France télécom [téléphone fixe]).



Maçonnerie générale		
Construction et rénovation piscine	AMPG	06 42 63 90 52
Travaux ménagers		
entretien de la maison	Brico'Logis-Services	06 16 52 45 29
Bar, tabac épicerie, journaux	Lily et José	02 37 82 90 04
Boulangerie, pâtisserie		
« Aux Délices du Mesnil »	Barbara et Thierry GOURDON	02 37 82 90 08
Carrelage, rénovation,		
couverture, construction,		02 37 82 99 25
maçonnerie générale	Claude BOUT	06 21 49 46 04
Les poneys d'Alice	Alice BOSSUYT	06 30 92 17 42
Déménagement, transport	STOM	02 37 82 90 76
Ébéniste,		
restauration de meubles	Benoît QUESTE	02 37 82 81 55
Écurie		
(entraînement, concours, pension)	Christophe ESCANDE SARL	02 37 82 98 48
Entretien espaces verts, élagage	Pascal CHOLLOUX	06 08 48 97 79
SARL La main verte	Arnaud LE QUELLEC	06 75 90 99 26
Gîte de « la Côte noire »	Florian BECAT	02 37 64 91 00 06 03 17 89 78
Menuisier-Plaquiste	Philippe ESNAULT	06 19 88 28 19
Réhabilitation tous corps d'état	Patrick VAGNER	02 37 64 91 70
Transport, terrassement	Gilles BISIG	06 09 34 64 40
Entreprise Sanier	Générale de bâtiment	02 37 82 80 03
Isolation/rénovation intérieure	Guillaume AUVRAY	06 50 10 34 20
Location salles/pensions équestres	Alain CORDONNIER	06 25 46 63 27
Destructions : nids de guêpes		02 37 82 85 23
et de frelons (7 jours/7)	Garcia MANUEL	06 25 20 92 85

COMMERÇANT NON SÉDENTAIRE

Pizzeria LA P'TITE FRINGALE	jeudi 18 h 30 à 20 h 30	06 62 76 15 23
-----------------------------	-------------------------	----------------

*Tout commerce ou entreprise souhaitant figurer dans cette page, peut laisser ses coordonnées à la mairie.
Toute personne souhaitant faire partager ses photos, peut les adresser en mairie, nous les publierons*



